

Portrait de territoire

& zoom sur les politiques de solidarité
de la Métropole de Lyon

Conférence territoriale des maires Porte des Alpes



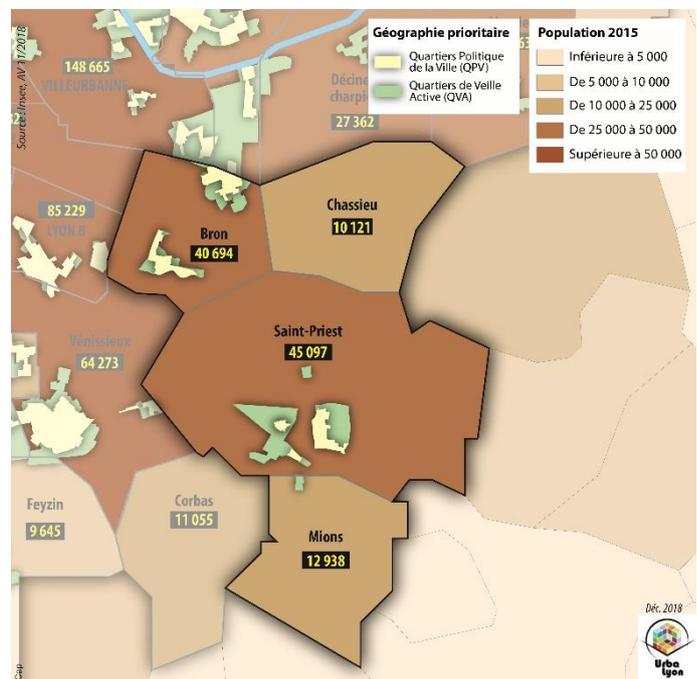
ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

INDICATEURS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

DIVERSITE DE L'HABITAT, DES EQUIPEMENTS ET DES
SERVICES DE PROXIMITE

ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES DE LA
METROPOLE

DEFINITIONS ET SOURCES



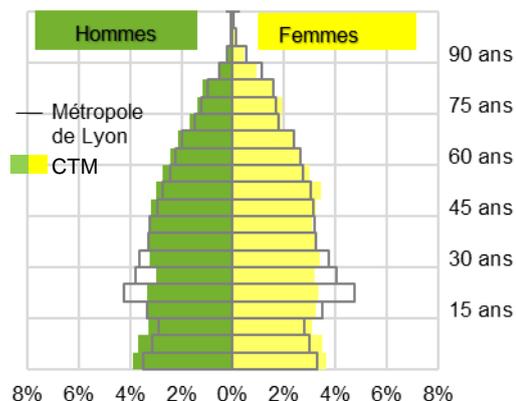
Sources et définitions

Les **astérisques (*)** renvoient aux définitions page 13.

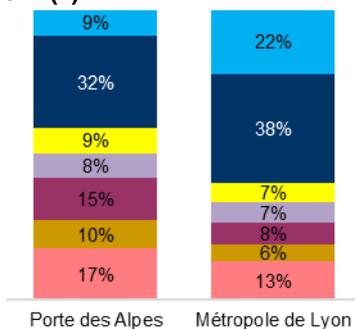
Les **nombre entre parenthèses** (compris entre 1 et 31) font référence aux sources des données page 14.

L'attractivité est la capacité d'un territoire à attirer et à retenir des populations.

Les indicateurs retenus ici concernent les champs économique (emplois, secteurs d'activité, création d'entreprises), démographique (croissance de la population) mais aussi la qualité de l'environnement, le niveau de desserte en transports en commun ou encore les prix immobiliers.

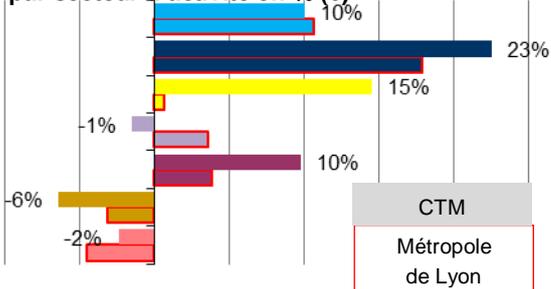


Emplois salariés privés par secteur en 2017 (2)



- Services aux particuliers
- Services aux entreprises
- Transports - logistique
- Commerce de détail
- Commerce de gros et automobile
- BTP
- Industrie, énergie, environnement

Évolution 2012-2017 des emplois salariés privés par secteur d'activité en % (6)



ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Ce que l'on peut retenir :

- Une croissance démographique soutenue.
- Un pôle d'emploi majeur avec une spécificité industrielle mais aussi dans le BTP et une dynamique portée par les services.
- Un tiers des emplois occupé par des actifs résidant à l'extérieur de la Métropole.
- Des prix de l'immobilier parmi les plus bas de la Métropole.

Une croissance démographique soutenue

En 2015, la Conférence Porte des Alpes compte 108 850 habitants, soit environ 8 % de la population de la Métropole. Entre 2010 et 2015, la dynamique démographique dans le bassin de vie (+ 1,3 % par an) a suivi un rythme un peu plus soutenu qu'en moyenne dans la Métropole (+1,1 % par an) ce qui place le territoire au 4^e rang des conférences les plus dynamiques. La croissance démographique a été davantage portée par le dynamisme des naissances que par l'arrivée de nouvelles populations : le solde naturel* est excédentaire (+ 1 % par an, + 0,9 % en moyenne dans la Métropole). Le solde migratoire apparent* est de + 0,3 %, proche de celui en moyenne sur la Métropole (+ 0,2 %).

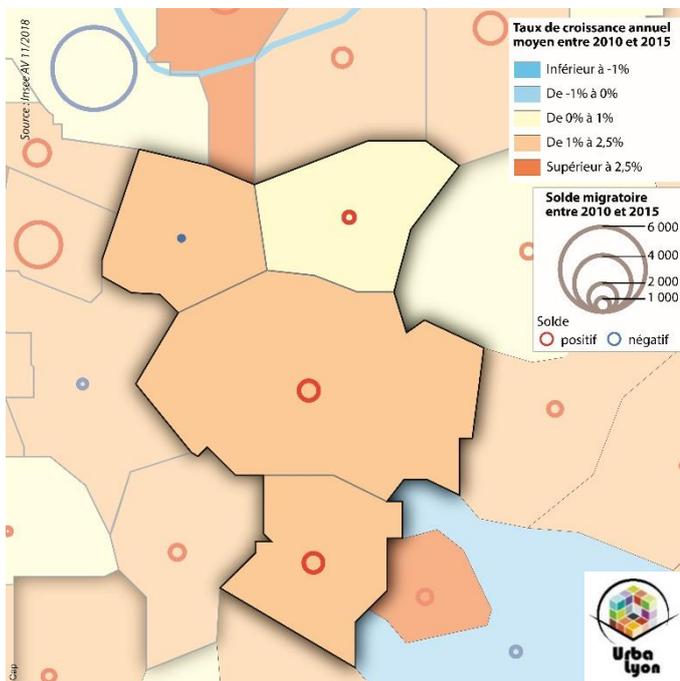
À l'intérieur du bassin de vie, aucune

commune n'enregistre un déficit migratoire. Mions conjugue solde naturel de +0,9%/an et solde migratoire de +1%/an ce qui fait d'elle la commune la plus attractive de Porte des Alpes.

Une progression des emplois entre 2012 et 2017 et une spécificité dans le commerce de gros et le BTP

Porte des Alpes est, après le Lyon Villeurbanne, la Conférence qui compte le plus d'emplois : fin 2017, on recense 66 000 emplois salariés privés, soit 11 % des emplois de la Métropole. 58% d'entre eux sont localisés à Saint-Priest. Malgré une croissance forte des services aux entreprises (+23 %) et aux particuliers (+ 10 %) et des transports (+15%) ces cinq dernières années, le territoire

Évolution de la population et solde migratoire apparent* (2010-2015) (1)



conserve une réelle spécificité dans l'industrie, le BTP et le commerce de gros.

Porte des Alpes est aussi la quatrième Conférence la plus dynamique en termes de création d'emplois : + 8,5 % d'emplois salariés privés entre 2012 et 2017 (+ 8,3 % en moyenne dans la Métropole).

Un taux d'artificialisation des sols élevé et en progression

En 2015, 71 % des surfaces de Porte des Alpes sont artificialisées* (zones urbanisées, zones d'activité économique ou zones en mutation par opposition aux espaces agricoles ou naturels) : c'est le taux le plus élevé des Conférences de la Métropole après le Centre et un de ceux qui a le plus progressé entre 2010 et 2015 (+ 2 pts).

Des prix de l'immobilier parmi les plus bas de la Métropole notamment à Bron et Saint-Priest

Le prix moyen de vente des logements collectifs anciens dans la Conférence s'élève à 2 164 euros/m² en 2017. Les prix sont sensiblement plus élevés à Chassieu avec 3 014 € / m².

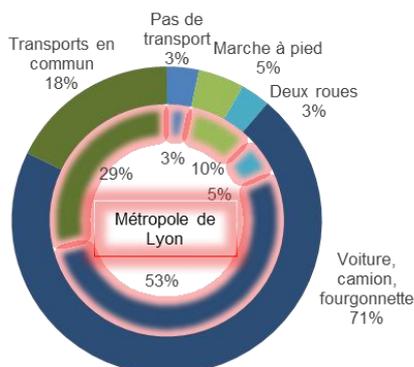
Une présence importante d'étudiants

Avec la présence du campus de Bron, Porte des Alpes accueille 13 340 étudiants : c'est, après Lyon Villeurbanne, la Conférence qui en compte le plus. Le bassin de vie compte par ailleurs 28 hôtels, soit 13 % de la capacité hôtelière de la Métropole.

Un pôle d'emploi majeur qui compte deux actifs entrants pour un sortant

18 120 actifs vivent et travaillent au sein du bassin de vie (soit 41% des actifs) ; ils occupent un quart des emplois. Un tiers des emplois sont occupés par des actifs résidant en dehors de la Métropole.

Les modes de déplacement principaux pour aller au travail en 2015 (1)

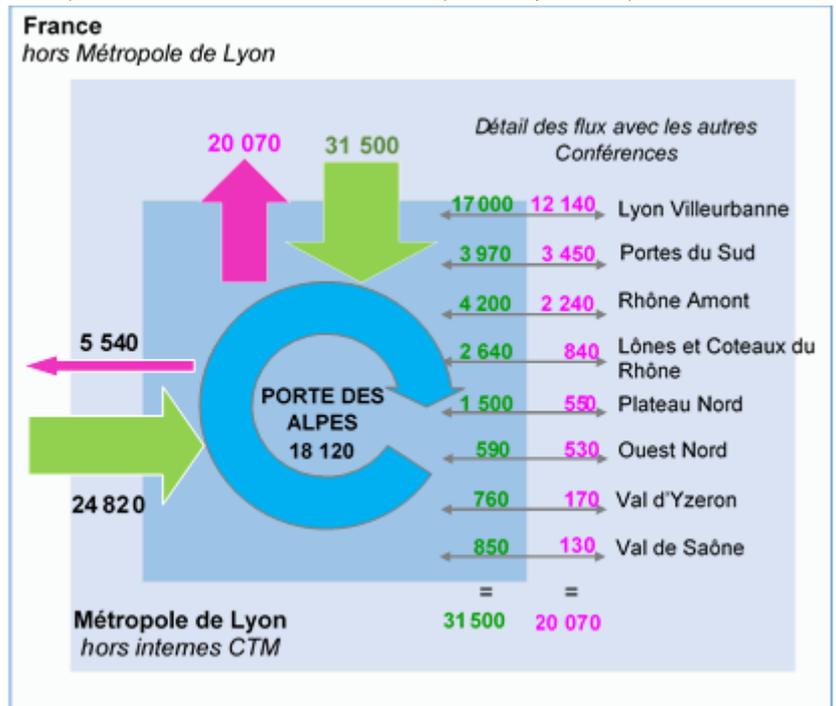


	Porte des Alpes	Métropole de Lyon	
Dynamique démographique	Population en 2015 (1)	1 088 850	1 370 678
	Tx de croissance annuel moyen 2010-2015 (1)	+1,3%	+1,1%
	Solde naturel 2010-2015 (%) (1)	+1,0%	+0,9%
	Solde migratoire apparent* 2010-2015 (%) (1)	+0,3%	+0,2%
Dynamiques éco.	Emplois salariés privés en 2017 (2)	65 986	577 784
	Evolution des emplois salariés privés sur 5 ans (2)	+8,5%	+8,3%
	Nombre postes salariés publics (29)	15 410	138 200
	Part d'emplois publics (29)	20,3%	21,1%
	Nombre d'entreprises (6)	7 088	110 421
	Tx de création d'entreprises en 2017 (6)	15%	18%
Nature, environnement, écologie	Tx d'artificialisation* en 2015 (5)	71%	58%
	Evolution du tx d'artificialisation 2010-2015 (en pts) (5)	2,0	1,1
Ensgt sup. et tourisme	Etudiants en 2016 (au lieu d'enseignement) (7)	13 341	159 390
	Etudiants pour 1000 hab (7)	123	116
	Nb d'hôtels en 2018 (23)	28	211
	Nb de chambres d'hôtel en 2018 (23)	1 859	13 773
Foncier et immo.	Tx de construction* 10 ans (1) (8)	25	15
	Prix / m ² des logements collectifs anciens en 2017 (9)	2 164	3 069
	Prix / m ² des logements collectifs anciens de type T3 en 2017 (9)	2 192	2 875
	Evolution 2012-2017 du prix / m ² des logements collectifs anciens de type T3 (9)	-7,1%	+1,5%
Déplacements	Nb total de km de voies cyclables (11)	99	653
	Dont réseau structurant* (11)	30	310
	Population desservie par les TC (11)	95%	95%

Migrations domicile-travail en 2015 (1)

59% de navetteurs* parmi les actifs ayant un emploi résidant sur le bassin de vie.

76% des emplois du bassin de vie occupés par actifs ayant un emploi résidant en dehors.



Clé de lecture : Dans le cas de Porte des Alpes, 20 070 habitants sortent de Porte des Alpes pour aller travailler dans une autre Conférence. Parmi ceux-ci, 12 140 se déplacent dans Lyon Villeurbanne.

*un navetteur est une personne en emploi travaillant en dehors de son bassin de vie de résidence.

INDICATEURS SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

L'objectif de cette partie est d'appréhender les caractéristiques socioéconomiques de la population pour cerner les besoins réels des habitants en difficultés parmi les familles, les jeunes, les personnes âgées, handicapées.... Les questions de mixité (générationnelle, sociale, culturelle) et de cohésion sociale et territoriale sont également au cœur de cette partie,

Ce que l'on peut retenir :

- Des écarts de ressources importants entre les communes du bassin de vie.
- Un habitant sur cinq vit dans un quartier politique de la ville (QPV).
- Un territoire inégalement touché par le chômage et une hausse un peu plus marquée qu'en moyenne dans la Métropole.
- Des indicateurs de santé globalement proches de la moyenne métropolitaine, mais plus dégradés dans les communes abritant des quartiers prioritaires.

Une proportion importante de familles avec enfants

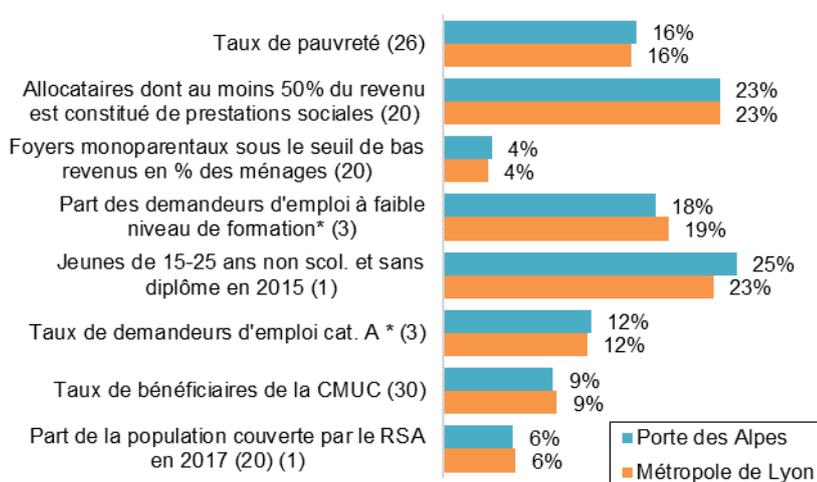
En 2015, les familles avec enfant(s) représentent 42 % des ménages ce qui est sensiblement plus élevé que la moyenne métropolitaine (34 %). Cette proportion atteint même 51% à Mions. A noter que la part de familles monoparentales est identique à celle observée dans la Métropole de Lyon (10%).

A l'inverse, les personnes vivant seules ne représentent que 32 % des ménages (41 % en moyenne dans la Métropole). Bron et Saint-Priest se distinguent néanmoins des deux autres communes du bassin de vie par des taux plus élevés de personnes seules. A Bron, 39% des ménages sont des personnes seules. Cette observation est à rapprocher de la présence plus marquée des 75 ans et plus dans la population brondillante (9%) et de personnes vivant seules parmi cette tranche d'âge (45% contre 40% en moyenne dans la conférence).

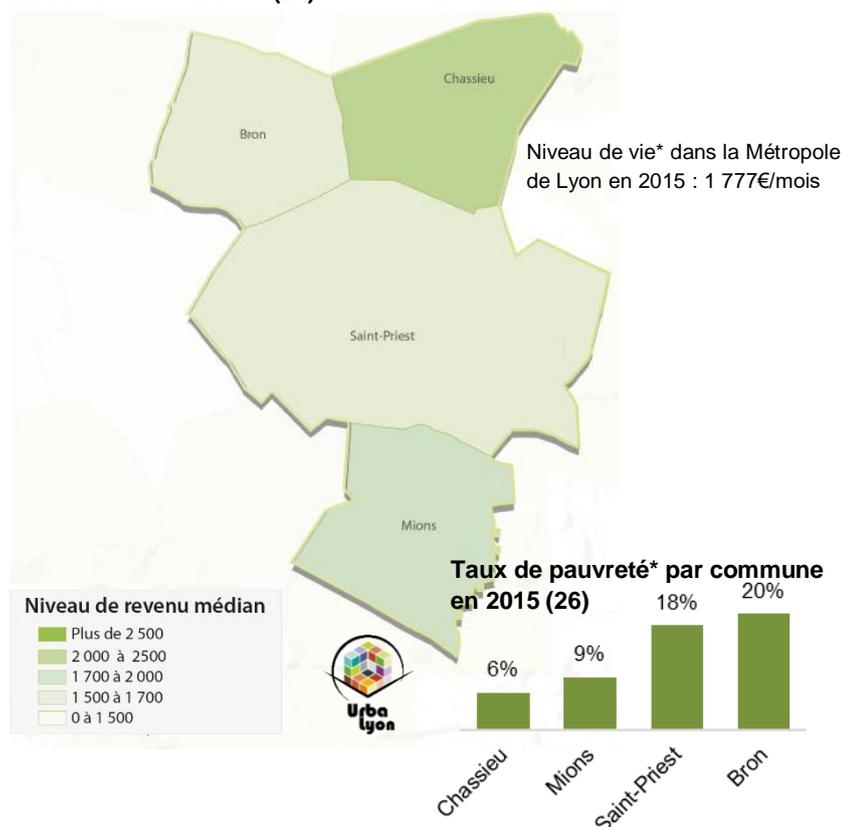
Des niveaux de vie plutôt modestes surtout dans les communes de Bron et Saint-Priest

Le niveau de vie* médian varie de 1 600 €/mois/UC à Saint-Priest à 2 180€/mois/UC à Chassieu en 2015. Les taux de pauvreté observent la même géographie avec respectivement 18% et 20% de personnes pauvres dans les communes de Saint-Priest et Bron (16% dans Porte de Alpes et dans la Métropole de Lyon). Le niveau de vie est étroitement corrélé aux CSP des habitants. La moitié d'entre eux (et jusqu'à 56% à Saint-Priest) sont ouvriers ou employés en 2015 contre 43% dans la Métropole.

Principaux indicateurs de la situation sociale de la population



Niveau de vie* en 2015 (26)



Un chômage en plus forte progression que dans la Métropole de Lyon

La conférence compte 10 000 demandeurs d'emploi de catégories A, B ou C fin 2017. Le nombre de chômeurs a progressé de 28% au cours des cinq dernières années (23% dans la Métropole) et Mions et Saint-Priest enregistrent les évolutions les plus marquées avec respectivement +53% et +30%. Le taux de demandeurs d'emploi sans activité (cat. A) dans la population active varie de 7,4% à Chassieu à 13,9% à Saint-Priest. Les demandeurs d'emploi présentent un niveau de formation plus faible qu'en moyenne dans la Métropole et ce constat est plus marqué à Bron où un demandeur d'emploi sur cinq a un niveau inférieur à un CAP ou un BEP (15% dans la Métropole).

A noter la légère surreprésentation des jeunes sans diplôme parmi les 15-25 ans sortis du système scolaire (25% contre 23% dans la Métropole).

20% des habitants résident dans un quartier en politique de la ville (QPV)

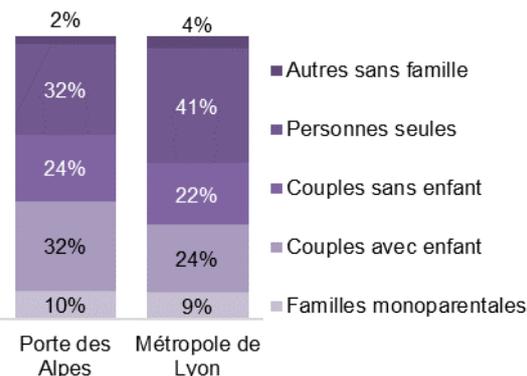
Le bassin de vie compte sept territoires prioritaires identifiés dans le cadre du nouveau contrat de ville 2015-2020.

- Cinq quartiers politique de la ville (QPV) que sont Bel Air, Bellevue, Garibaldi à Saint-Priest et Parilly et Terrailon-Chenier à Bron concentrent les populations les plus modestes. La géographie des QPV a été définie par l'État selon un critère unique de concentration de la pauvreté (quartier d'au moins 1 000 habitants dont le revenu médian est inférieur à un certain seuil). Les jeunes de moins de 25 ans sont surreprésentés dans l'ensemble des QPV du bassin de vie : de 37 % dans le quartier Garibaldi à 41 % dans le quartier Bellevue à Saint-Priest (contre 35 % en moyenne dans le bassin de vie).

- Deux quartiers en veille active (QVA) que sont Joliot Curie à Mions, et Beauséjour à Saint-Priest.

La redistribution sociale à travers les prestations versées par la Caf joue un rôle important dans ces quartiers. En moyenne, 23% des ménages du bassin de vie allocataires de la Caf ont un revenu constitué au moins pour moitié des prestations CAF. Ce taux varie de moins de 16% à Chassieu et Mions à 25% à Bron et Saint-Priest.

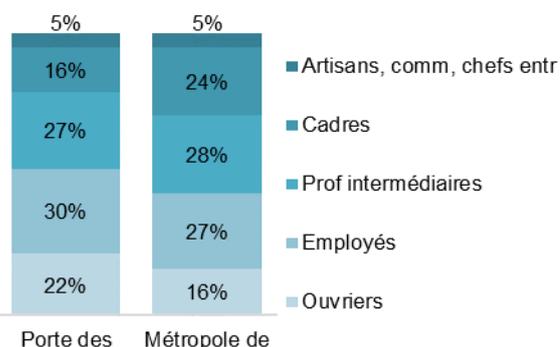
Typologie des ménages en 2015 (1)



Les familles nombreuses* en 2015 (1)



CSP des actifs en 2015 (1)



		Porte des Alpes	Métropole de Lyon
Contexte socio démographique	Taille moyenne des ménages en 2015 (1)	2,4	2,2
	Part de la population résidant dans un quartier politique de la ville (QPV) (1)	18%	12%
	Taux de couverture de la population par la CAF	58%	56%
	Part des mineurs dans la population en 2015 (1)	25%	22%
	Evol. (2010-2015) part des mineurs en points (1)	+0,6	+0,3
Insertion et emploi	Tx de natalité* en 2015 (1) (21)	16	15
	Demandeurs d'emploi ABC* en 2017 (3)	9 987	127 448
	Part de demandeurs d'emploi ABC très longue durée (3)	22%	30%
	Tx d'évolution des demandeurs d'emploi ABC* (2012-2017) (3)	28%	23%
Dépendance et handicap	Tx de demandeurs d'emploi (cat. A) dans la population active (3)(1)	12%	12%
	Indice de vieillissement 2015 (1)	60	63
	Part des 75 et plus en 2015 (1)	8,3%	8,1%
Santé	Part de personnes seules parmi 75 ans et + en 2014 (1)	40%	46%
	Tx de mortalité prématurée (avant 65 ans) pour 100 000 habitants (27)	168	172
	Tx de bénéficiaires du programme "MTdents"* en 2013 (24)	22%	27%
	Part des femmes ayant réalisé une mammographie organisée en 2013 (55-74 ans) (24)	45%	44%
Sport	Population couverte par le régime général sous traitement antidiabétique en 2013 - nb pour 100 000 hab. (24)	5 009	4 681
	Nb de licences sportives rapporté à la population 2015 (25)	24%	23%
Educ.	Tx de réussite au brevet des collèges juin 2017 (18)	85%	86%
	Tx de retard à l'entrée en 6e en 2017 (18)	13%	11%

DIVERSITE DE L'HABITAT, DES EQUIPEMENTS ET DES SERVICES DE PROXIMITE

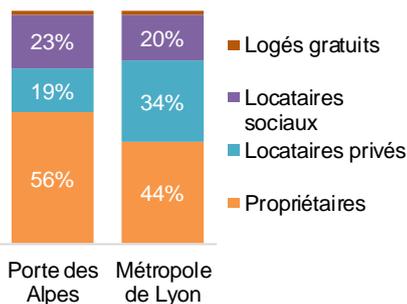
Cette seconde partie s'intéresse à l'offre et à la diversité des équipements et logements présents sur le territoire.

Les indicateurs retenus concernent l'habitat, mais aussi la densité médicale ou la présence d'équipements sociaux, éducatifs, culturels, liés à la petite enfance, aux personnes âgées ou à destination des personnes handicapées.

Ce que l'on peut retenir :

- Deux tiers de logements collectifs.
- Un taux élevé de logements locatifs sociaux.
- Des taux d'équipements à destination des personnes âgées ou handicapées inférieurs à la moyenne métropolitaine.
- Une concentration d'équipements à vocation sociale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou à proximité.
- Une offre d'équipements petite enfance inférieure à la moyenne métropolitaine.
- 8 collèges dont 3 classés en REP*.

Statuts d'occupation des résidences principales en 2015 (1)



Un taux élevé de logements sociaux, notamment à Saint-Priest et à Bron

En 2017, d'après l'inventaire SRU, Porte des Alpes compte près de 13 000 logements locatifs sociaux, soit 28 % des résidences principales (4^e taux le plus élevé parmi les bassins de vie, après Rhône Amont, Portes du Sud et Plateau Nord). C'est à Saint-Priest (33 %) et à Bron (28 %) qu'ils sont le plus présents.

56 % des ménages sont propriétaires de leur logement : c'est plus qu'en moyenne dans la Métropole (44 %).

Les logements collectifs dominent dans le bassin de vie et représentent les deux tiers des logements (contre 17% dans la Métropole).

Une majorité de grands logements

Un logement sur deux compte 4 pièces ou plus et cette part est sensiblement plus élevée dans les deux communes les moins urbanisées que sont Chassieu et Mions qui concentrent une majorité de maisons.

Un faible niveau d'équipements à destination des personnes âgées et des personnes handicapées

Porte des Alpes compte 96 médecins généralistes pour 100 000 habitants : c'est un taux proche de la moyenne métropolitaine (103).

En revanche, les taux d'équipements destinés aux personnes âgées et handicapées se situent bien en deçà de

la moyenne métropolitaine : 50 places en EHPAD pour 1 000 personnes âgées de 80 ans et plus contre 119 en moyenne dans la Métropole ; 1,3 place en établissements pour personnes handicapées pour 1 000 habitants contre 7,6 en moyenne dans la Métropole.

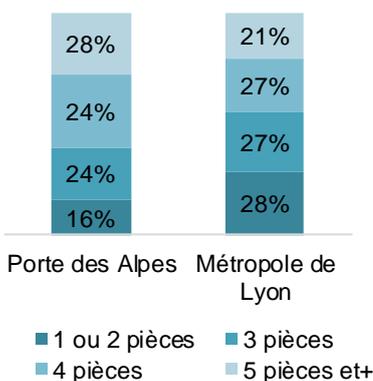
A noter que la Porte des Alpes fait partie des trois bassins de vie les moins bien équipés pour ces deux types de public aux côtés du Val d'Yzeron et des Portes du Sud. Néanmoins, si les personnes âgées dépendantes et les personnes handicapées sont proportionnellement moins nombreuses dans le Val d'Yzeron qu'en moyenne dans la Métropole (cf. partie consacrée aux activités sociales et médico-sociales de la Métropole), on observe la situation inverse dans la Porte des Alpes et dans les Portes du Sud révélant un possible manque de places d'accueil.

Une concentration des équipements à vocation sociale dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou à proximité

Outre les CCAS, on recense sept implantations de Maisons de la Métropole, deux MJC, cinq Maisons des associations et six centres sociaux. La plupart des équipements à vocation sociale sont situés à proximité des QPV.

Deux structures d'insertion par l'activité économique sont implantées dans le territoire.

Typologie des résidences principales en 2015 (1)



■ 1 ou 2 pièces ■ 3 pièces
■ 4 pièces ■ 5 pièces et +

Petite enfance : une offre d'accueil collectif plus faible que la moyenne métropolitaine

En 2018, on recense 1 184 places en crèches dans Porte des Alpes, soit une place pour quatre enfants de moins de 3 ans. Si l'on y ajoute le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans, le ratio théorique d'enfants accueillis en structures collectives s'élève à 29 % sur le territoire (un taux équivalent à la moyenne métropolitaine). Le taux d'accueil en structures collectives atteint 34 % à Bron alors qu'il est de 14 % à Mions.

À cela s'ajoute la capacité d'accueil des assistantes maternelles qui s'élève à près de 2 720 places en 2018, soit 9 % de l'offre métropolitaine.

Un taux d'équipements sportifs légèrement supérieur à la moyenne métropolitaine

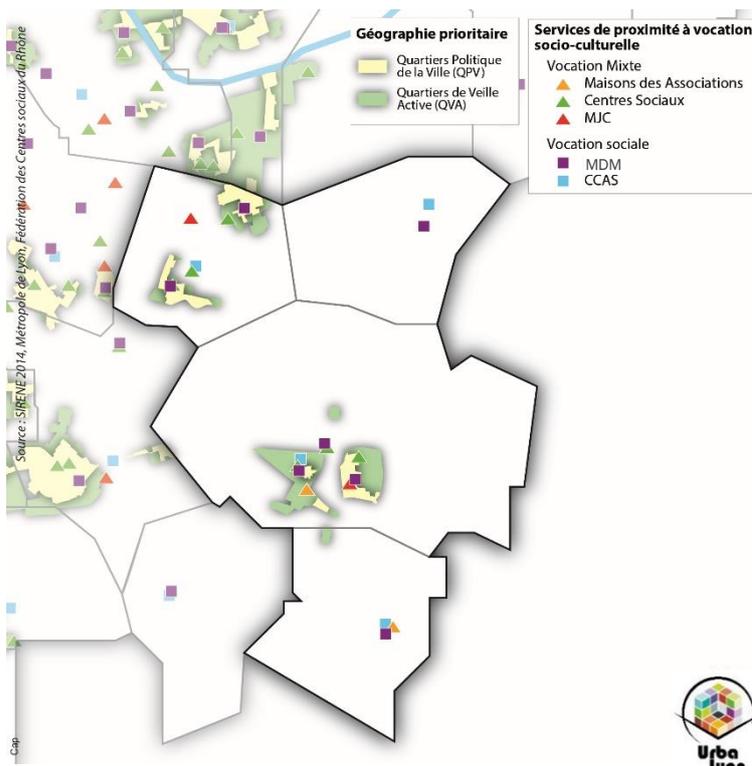
La Conférence Porte des Alpes compte 28 équipements sportifs pour 10 000 habitants. Au sein du bassin de vie, Chassieu est la ville la mieux dotée.

On recense 15 associations pour 10 000 habitants, soit l'un des plus faibles ratios parmi les bassins de vie de la Métropole.

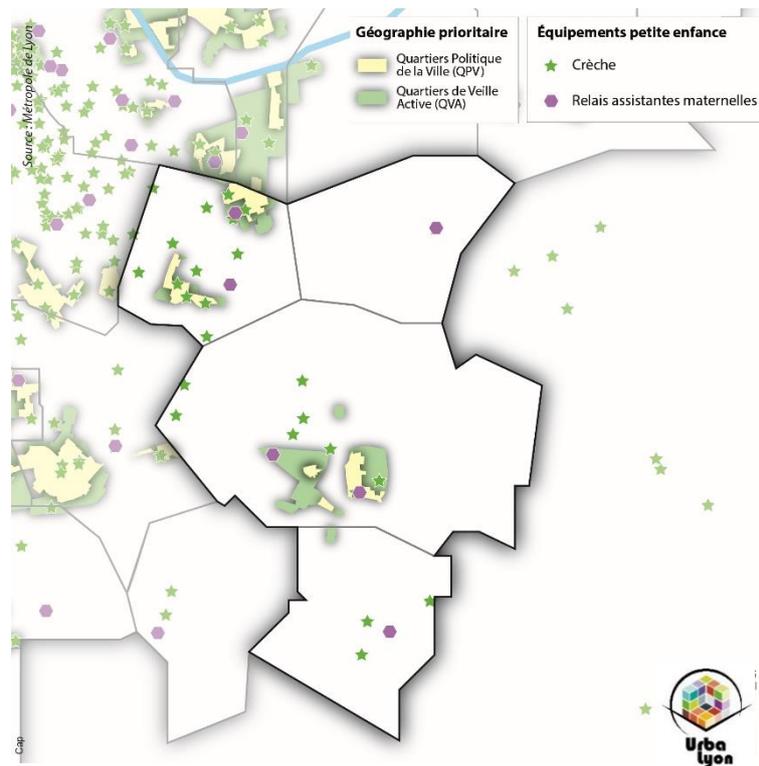
Porte des Alpes compte par ailleurs 8 collèges, dont 3 sont classés en REP* (2 à Bron et 1 à Saint-Priest).

		Porte des Alpes	Métropole de Lyon
Habitat	Nb de pièces par résidence principale en 2015 (1)	4,1	3,6
	Part des maisons parmi les logements en 2015 (1)	33%	17%
	Nb de logements sociaux SRU en 2017 (13)	12 960	158 317
	Tx de logements sociaux SRU en 2017 (13)	28	26,7
	Pression sur la demande de logement social	6,9	5,7
Enfance et famille	Enfants scolarisés de 2 ans, rentrée 2017 (18)	213	2671
	Nb de places chez les assistantes maternelles en 2017 (22)	2 723	29 126
	Nb de places en crèches en 2017 (22)	1 208	14 182
Insertion et emploi	Nb de places en structures collectives* pour 100 enfants de moins de 3 ans (18) (22) (1)	29	30
	Nb de SIAE* par commune en 2015 (14)	2	56
Dépendance et handicap	Nb de places en EHPAD pour 1 000 personnes âgées 80 ans et + en 2017 (1) (15)	50	119
	Nb de places en établissements pour personnes handicapées pour 1 000 habitants (1) (15)	2,1	8,3
Santé	Nb de médecins généralistes pour 100 000 habitants (31)	96	103
	Nb d'infirmiers libéraux pour 100 000 habitants (16)	119	132
Sport et loisirs	Nb d'équipements sportifs pour 10 000 habitants (1) (17)	28	24
	Nb d'associations pour 10 000 habitants (6)	18	27
Educ.	Nb de collèges publics en 2016 (18)	8	80
	Nb de collégiens, rentrée 2017 (18)	4 764	44 482

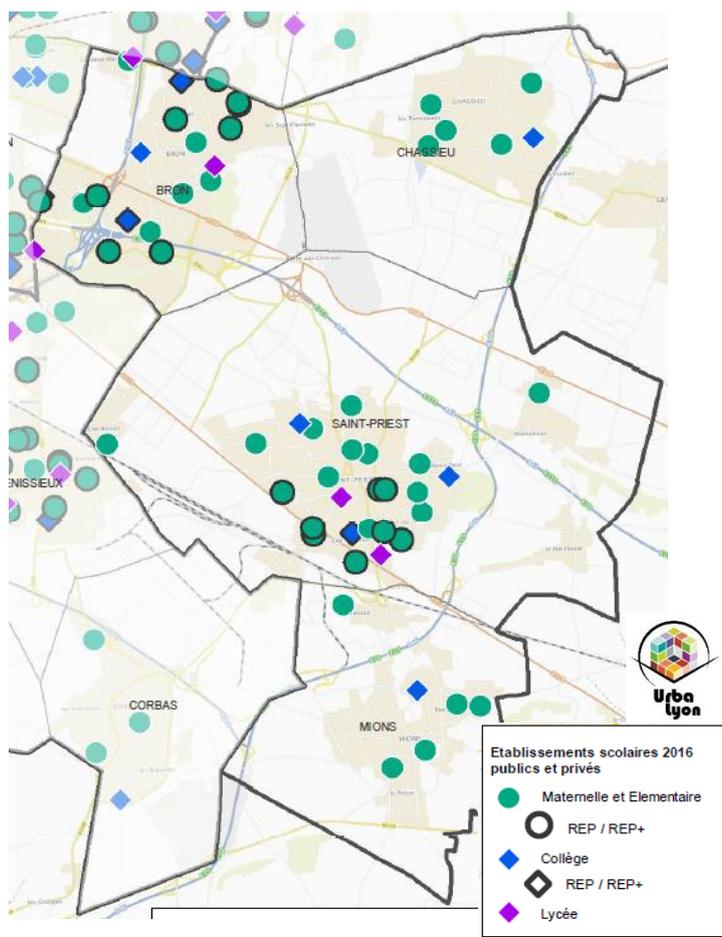
Les services de proximité à vocation sociale



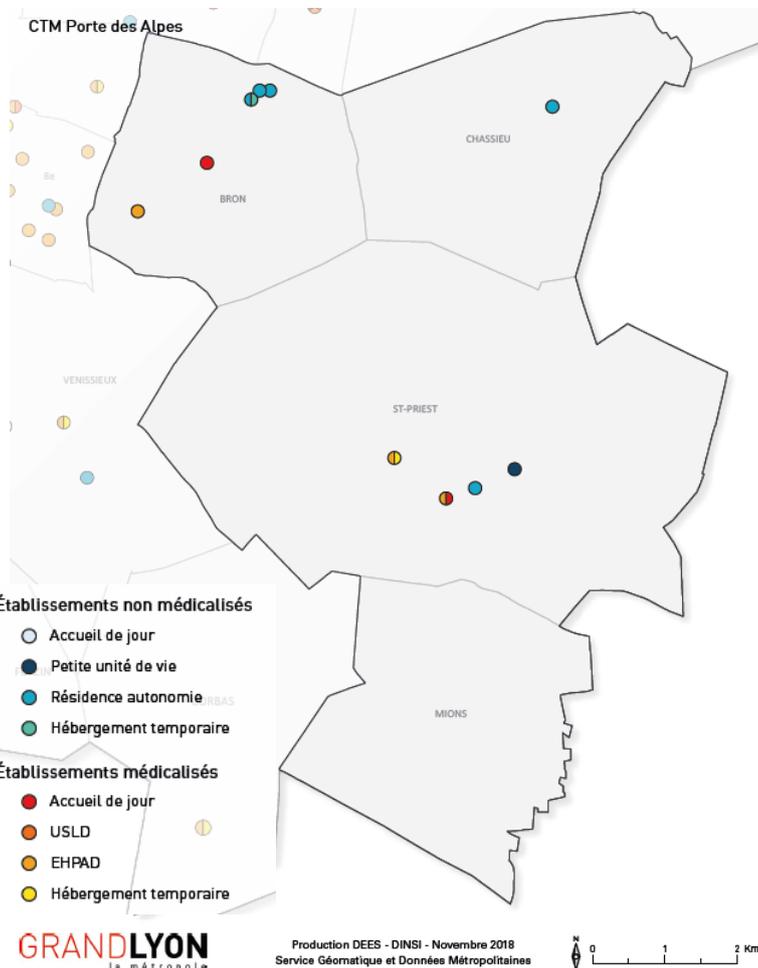
Les équipements de la petite enfance



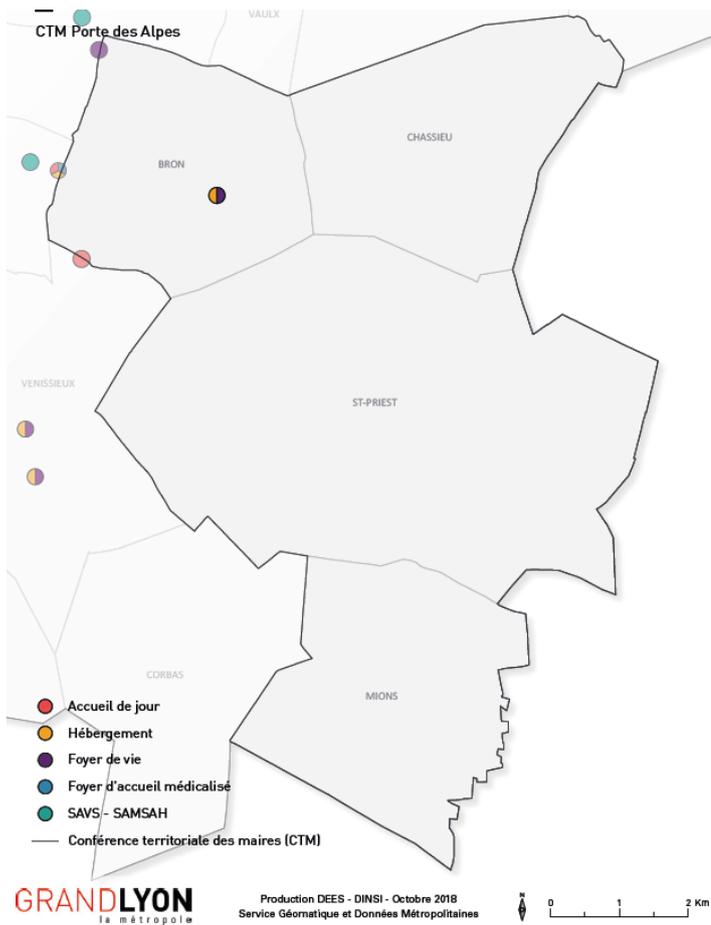
Les établissements d'enseignement primaire et secondaire (publics et privés)



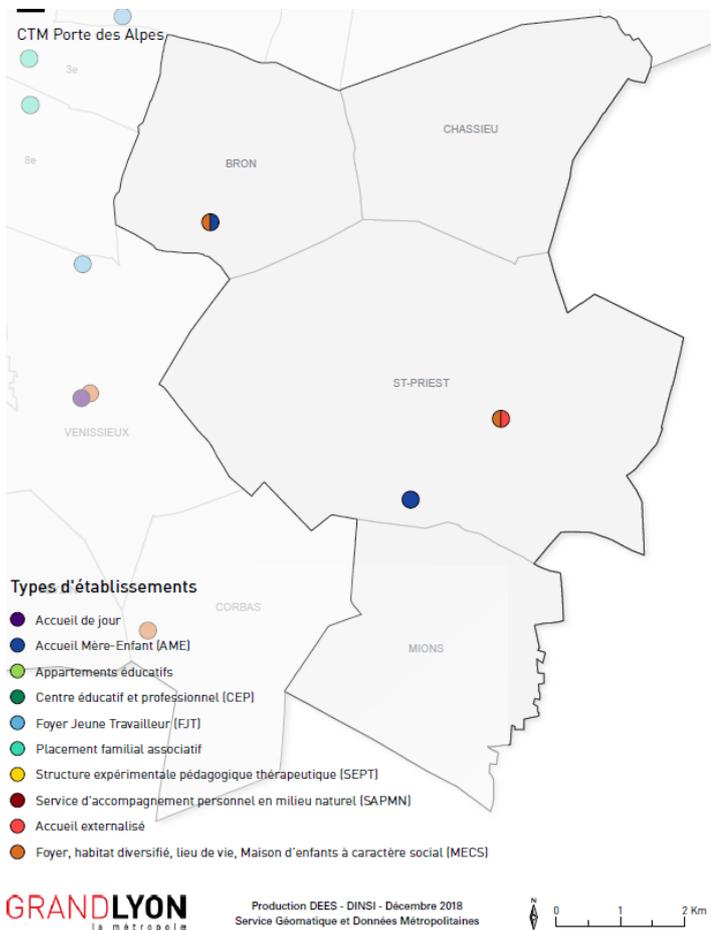
Les établissements pour personnes âgées



Les établissements pour les adultes handicapés



Les établissements de protection de l'enfance



ACTIVITES SOCIALES ET MEDICO-SOCIALES DE LA METROPOLE DE LYON

La politique Santé et développement social de la Métropole coordonne et veille à la cohérence des politiques publiques dans ces champs.

Les indicateurs commentés dans cette partie portent sur les différentes politiques publiques dont à la charge la métropole de Lyon en rapport notamment avec la protection maternelle et infantile, les modes de garde, la prévention de la santé, l'aide sociale à l'enfance, l'accompagnement des personnes âgées, handicapées, des personnes en insertion...

Ce que l'on peut retenir :

- Une forte natalité
- Un territoire confronté au vieillissement de sa population
- Des taux élevés de bénéficiaires de l'APA et des prestations de compensation du handicap

PMI et prévention santé

Porte des Alpes	Métropole de Lyon
16,4	15,0
naissances enregistrées (21) en 2017 pour 1 000 habitants (1)	
+1,5%	-0,1%
de naissances par an en moyenne au cours des cinq dernières années	
56	52
places chez des assistantes maternelles pour 100 enfants de - de 3 ans en 2017	
12	14
suivis de grossesse pour 100 naissances enregistrées en 2017	
63	56
enfants vus en post-natal précoce pour 100 naissances enregistrées en 2017	

Une natalité dynamique

Avec un taux de natalité de 16,4 naissances pour 1 000 habitants en 2017, Porte des Alpes se situe au 3^e rang des bassins de vie les plus dynamique en termes de naissances juste derrière Portes du Sud et Val de Saône. Avec Portes du Sud, Porte des Alpes est le bassin de vie qui enregistre le taux de croissance le plus élevé des naissances entre 2012 et 2017 avec +1,5% de naissances en moyenne chaque année (-0,1%/an dans la Métropole).

Les suivis de grossesse (rapportés aux naissances) par les centres de la PMI sont un peu moins nombreux qu'en moyenne dans la Métropole (12 pour 100 naissances contre 14 dans la Métropole). Le taux est l'un des plus faibles et il est équivalent à celui observé dans Val d'Yzeron. En revanche, la part des enfant vus en entretien post-natal précoce est sensiblement plus élevée que dans la Métropole témoignant de la vigilance particulière portée aux familles dans les premières semaines qui suivent l'accouchement.

A l'inverse, les communes de Chassieu et Mions se révèlent être particulièrement bien dotées avec des ratios dépassant les 100 places théoriques pour 100 enfants de moins de trois ans. Cette offre est à compléter avec celle des EAJE présents sur le territoire (environ 1 000 lits en 2016).

930 jeunes concernés par une mesure administrative ou judiciaire

En 2017, 3,4 % des jeunes mineurs du territoire sont concernés par une mesure administrative ou judiciaire. Ce taux est équivalent à celui observé dans la Métropole avec néanmoins de fortes variations entre Mions (1,6%) à Saint-Priest (4,1%).

Une offre de garde très hétérogène au sein du bassin de vie

La capacité de garde offerte par les assistantes maternelles agréées du territoire se situe dans la moyenne de la Métropole avec 56 places théoriques pour 100 enfants de moins de 3 ans. L'offre apparaît largement dimensionnée à Bron avec 38 places pour 100 enfants de moins de trois ans.

Enfance et famille

Porte des Alpes	Métropole de Lyon
3,4%	3,3%
d'enfants mineurs bénéficiaires d'une mesure administrative ou judiciaire en 2017	

Une surreprésentation de bénéficiaires de l'APA à domicile en 2017

Porte des Alpes fait partie des trois bassins de vie qui ont les plus fortes proportions d'APA à domicile. Avec 6,7 % des plus de 60 ans bénéficiaires de l'APA à domicile (soit 1500 personnes), le territoire reste néanmoins moins concerné que ses voisins Portes du Sud et Rhône Amont (respectivement 8% et 7,7%). Comme dans la Métropole, 53% des personnes sont caractérisées par un GIR 1 (soit 985). On note une légère surreprésentation des GIR 1 et 2 dans Porte des Alpes (17,5% des bénéficiaires de l'APA contre 16,2% dans la Métropole) illustrant la présence plus forte de personnes plus dépendantes. Cette observation est directement corrélée au vieillissement du territoire mais également au niveau et aux conditions de vie, à la catégorie socio-professionnelle...

La part de bénéficiaires de l'APA à domicile varie de 5,3% à Chassieu à 7,5% à Mions.

830 personnes ont des droits ouverts à l'ACTP ou à la PCH en 2017

Les bénéficiaires de ces allocations ou prestations sont surreprésentés dans la population avec un taux de 79 bénéficiaires pour 1 000 habitants en 2017. Ce taux atteint 67‰ dans la Métropole et ses valeurs maximum s'observent principalement dans les communes de Portes du Sud et de Rhône-Amont. Au sein de Porte des Alpes, ce sont les communes de Bron et Saint-Priest qui affichent les valeurs les plus élevées (respectivement 82‰ et 85‰).

● Vieillesse

Porte des Alpes

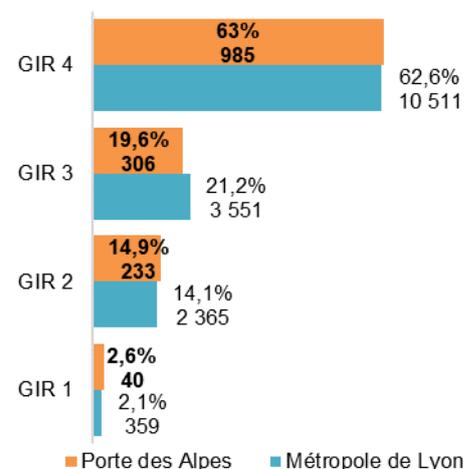
Métropole de Lyon

6,7%

5,9%

des personnes de 60 ans ou plus bénéficient de l'APA à domicile en 2017

Répartition des bénéficiaires de l'APA par GIR en 2017 (22)



● Handicap

Porte des Alpes

Métropole de Lyon

3,0%

2,8%

de la population a des droits ouverts à l'AAH (22) ou l'AEEH (22) en 2017

79

67

personnes ont des droits ouverts à l'ACTP ou à la PCH (22) pour 10 000 habitants en 2017

Accompagnement social

Porte des Alpes Métropole de Lyon

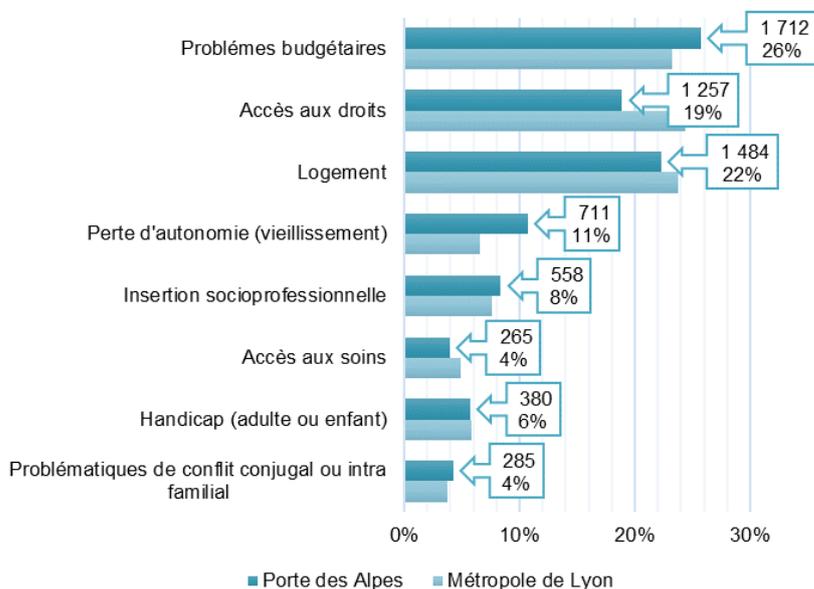
8,0%

8,3%

des ménages ont bénéficié d'un accompagnement social en 2017



Répartition des sujets traités lors des accompagnements sociaux en 2017



3 500 ménages reçus dans le cadre d'un accompagnement social en 2017

8% des ménages de Porte des Alpes ont bénéficié d'un accompagnement social en 2017. Celui-ci peut prendre la forme d'un ou plusieurs entretiens dans l'année traitant de divers sujets.

Cette part atteint 9,8% dans la commune de Bron alors qu'elle n'est que de 3,9% à Chassieu.

Une surreprésentation nette des accompagnements relatifs à la perte d'autonomie et aux problèmes budgétaires

Les problèmes budgétaires sont comme dans la Métropole le premier motif d'accompagnement social des ménages en 2017. Ils ont concerné 26% des sujets traités lors des accompagnements sociaux menés par les services de la Métropole en 2017 (contre 23% dans la Métropole). En 2^e position arrive le sujet du logement avec 22% de l'ensemble des sujets traités puis l'accès au droit (19% des sujets).

La perte d'autonomie représente 11% des accompagnements en 2017 dans le territoire (7% à l'échelle de la Métropole) illustrant une fois encore le vieillissement de la population de ce territoire.



Définitions et acronymes

(par ordre alphabétique)

AAH : l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est une aide financière qui permet d'assurer un revenu minimum aux personnes handicapées. Cette aide est attribuée sous réserve de respecter 4 critères : incapacité, âge, nationalité et ressources.

APA à domicile : l'allocation personnalisée d'autonomie permet, sous conditions d'âge et de dépendance, de financer une partie des dépenses nécessaires au maintien à domicile (APA à domicile) ou bien dans le cas d'un hébergement dans un établissement médico-social (par exemple, un EHPAD), de financer une partie du tarif dépendance fixé par l'établissement d'accueil (APA en établissement). La donnée retenue ici concerne l'APA à domicile uniquement.

Artificialisation (taux d') : les espaces artificialisés recouvrent les zones urbanisées (habitat, grands équipements, espaces verts), les zones d'activité économique et les grandes infrastructures (routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires) ainsi que les espaces en mutation (chantiers, décharge, espaces libres urbains), par opposition aux espaces agricoles et naturels.

ASE : l'aide sociale à l'enfance (ASE) concourt aux mesures de prévention et de protection de l'enfant. Toutes les données concernant l'ASE correspondent à des bénéficiaires distincts.

Bénéficiaires de la CMU-C : la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) est une protection complémentaire santé gratuite. Elle est attribuée sous conditions de résidence et de ressources. Le taux présenté ici correspond à la population couverte par la CMU-C parmi l'ensemble de la population couverte par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie.

Bénéficiaires du programme M'T dents : jeunes de 6, 9, 12, 15 et 18 ans ayant bénéficié d'un examen bucco-dentaire gratuit (M'T dents).

Bénéficiaires d'une aide PCH et hors PCH : adultes et enfants bénéficiant de la prestation de compensation du handicap (PCH) ou d'une autre aide liée à la compensation du handicap. La PCH est une aide personnalisée permettant la prise en charge de dépenses liées au handicap (aide humaine, matérielle, animale...). Il est possible de bénéficier de la PCH à domicile ou en établissement. Les aides hors PCH comprennent notamment l'AAH, la RQTH, les cartes de stationnement ou encore les orientations en structure.

Conférences territoriales des Maires (CTM) : elles correspondent aux neuf « bassins de vie » de la Métropole de Lyon. Lieux d'échanges et de réflexion entre les communes et entre les communes et la Métropole, elles sont force de proposition et permettent de partager des éléments de diagnostic et de compréhension des territoires. Elles expriment les attentes de leur territoire dans les phases d'élaboration des politiques métropolitaines et travaillent à leur déclinaison territoriale en se concertant sur les priorités locales.

Demandeurs d'emploi catégorie ABC : parmi les catégories de demandeurs d'emploi utilisées par Pôle emploi, on distingue la catégorie A avec les demandeurs sans emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, les catégories B et C avec les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi en activité réduite courte de moins de 78h (B) ou longue de plus de 78h (C).

Familles nombreuses : leur part correspond au nombre de familles (couples et familles monoparentales) avec 3 enfants ou plus âgés de moins de 25 ans rapporté au nombre de familles avec enfants.

Information préoccupante : signalement d'un enfant en danger pouvant faire l'objet d'une mesure administrative ou judiciaire, ou bien classée sans suite.

Niveau de vie : d'après l'INSEE, le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Les unités de consommation sont généralement calculées selon l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée qui attribue 1 UC au premier adulte du ménage,

0,5 UC aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC aux enfants de moins de 14 ans.

Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

Nombre d'enfants de moins de 3 ans rapporté au nombre de places en structure collective : ratio rapportant la capacité d'accueil en crèche (hypothèse théorique qu'une place bénéficierait à un enfant) et le nombre d'enfants scolarisés de moins de 3 ans (Rectorat), à l'ensemble des enfants de moins de 3 ans (Insee).

Population couverte par le RSA : elle correspond au nombre de personnes couvertes par le RSA (fin 2017) rapporté à l'ensemble de la population (RP 2015). Les personnes couvertes sont les membres composant le foyer allocataire du RSA soit l'allocataire, le conjoint éventuel réellement présent au foyer, les enfants à charge au sens des prestations familiales, les personnes à charge au sens du RSA.

REP / REP+ : les réseaux d'éducation prioritaire sont les nouveaux périmètres de la politique d'éducation prioritaire mis en place à partir de la rentrée 2015. La politique d'éducation prioritaire vise à corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire en renforçant l'action pédagogique et éducative dans établissements scolaires des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales

Réseau structurant des pistes cyclables : dans le plan mode doux, le réseau cyclable structurant constitue l'ossature du réseau. Il assure les liaisons intercommunales et l'accent est porté sur la lisibilité et la continuité des itinéraires. Il est aménagé principalement sur des axes qui sont déjà structurants pour les autres modes de déplacement, le long des lignes de tramway ou sur des voies vertes. Le réseau structurant privilégie des aménagements en site propre au sens large (bandes cyclables, aménagements de couloirs bus mixtes (bus/vélos), pistes cyclables, mise en place de double sens cyclables).

SIAE : structures d'insertion par l'activité économique (ateliers et chantiers d'insertion, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion et associations intermédiaires).

Solde migratoire apparent : il est estimé indirectement par différence entre la variation totale et le solde naturel et donc altéré des imprécisions sur la variation totale de population, tenant aux défauts de comparabilité entre deux recensements (évolutions de concepts de population et inégale qualité). Il est donc qualifié de solde migratoire « apparent » afin de garder en mémoire la marge d'incertitude qui s'y attache.

Solde naturel : c'est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Taux de construction : nombre de logements construits entre 2008 et 2017 (Sitadel) pour 100 logements en 2008 (recensement de la population).

Taux de natalité : nombre de naissances pour 1 000 habitants.

Taux de demandeurs d'emploi : Rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi de cat. A inscrits à Pôle emploi et la population active au sens du recensement de la population qui comprend les personnes en emploi et celles se déclarant chômeurs.

Taux de natalité : nombre de naissances pour 1 000 habitants.

Taux de pauvreté : Il correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). Ce seuil est égal à 60 % du niveau de vie médian de la population vivant en France soit 1 015€/mois pour une personne seule en 2015.

Sources utilisées

(1) Insee. Recensements de la population (2010, 2013 pour la population en QPV, 2015).

(2) Acooss-Urssaf au 31 décembre.

(3) Pôle emploi : les données sur les demandeurs d'emplois concernent les demandeurs de catégories ABC (sauf le taux de demandeurs d'emploi – Cat. A).

(5) Spot Théma.

(6) Insee, REE Sirene 2016.

(7) Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

(8) Sitadel.

(9) OTIF Perval. Les prix indiqués correspondent aux prix moyens au m² des logements collectifs anciens (y compris T1). Les volumes de vente sont inférieurs aux volumes réels et excluent les logements anciens de moins de cinq ans.

(10) L'estimation de la population soumise à un risque a été réalisée par l'Agence d'urbanisme à partir de l'analyse des données de servitudes du PLU GL, du PPRI Garon, du PPRN Givors, du PPRI Rhône Saône et du PPRT Givors / Grigny.

(11) Réseau des arrêts TC : open data SNCF – open data TCL (aires d'influences commerciales selon kéolis et observatoire des transports agence), Population carroyée : population fiscale 2010.

(12) DIANE, janvier 2018, bureau Van Dijk.

(13) Inventaire SRU au 1^{er} janvier 2017 et fichier DGI 2017 (taxe d'habitation) pour le nombre de résidences principales

(14) DIRECCTE-UD69. Les données sur les SIAE sont au lieu d'implantation de la structure, qui peut avoir un rayonnement sur d'autres communes ou d'autres CTM.

(15) FINESS extraction janvier 2019. Les capacités indiquées sont les capacités autorisées.

Les établissements pour personnes âgées comprennent les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)

Les établissements pour personnes handicapées comprennent : les centres Action Médico-Sociale Précoce (C.A.M.S.P.), les centres de pré-orientation pour handicapés, les centres Médico-Psycho-Pédagogiques (C.M.P.P.), les centres de rééducation professionnelle, les entreprises adaptées, les établissements d'accueil temporaire d'enfants et d'adultes handicapés, les établissements et services d'aide par le travail (E.S.A.T.), les établissements expérimentaux pour adultes handicapés, les établissements expérimentaux pour enfance handicapée, les établissements pour déficients moteurs, les établissements pour enfants ou adolescents polyhandicapés, les foyers d'accueil médicalisé pour adultes handicapés (F.A.M.), les foyers d'accueil polyvalent pour adultes handicapés, les foyers de vie pour adultes handicapés, les foyers d'hébergement adultes handicapés, les instituts médico-éducatifs (I.M.E.), les instituts pour déficients auditifs, les instituts pour déficients visuels, les maisons d'accueil spécialisée (M.A.S.), les services d'accompagnement à la vie sociales (S.A.V.S.), les services d'accompagnement médico-

sociale adultes handicapés, les services d'éducation spéciale et de soins à domicile, les unités évaluation réentrainement et d'orientation sociale et professionnelle.

(16) ARS 2015-Insee 2012, exploitation ORS RA.

(17) Ministère en charge des sports RES 2015. Le recensement porte sur tous les équipements sportifs ouverts au public, à titre gratuit ou onéreux, pour y pratiquer une activité physique et sportive. Il comprend les principaux sites de sport de nature. Un gymnase comportant un dojo, un terrain de basket et trois terrains de tennis compte pour cinq équipements.

(18) Rectorat : rentrée 2017 pour les effectifs de collégiens ; juin 2017 pour les taux de réussite au brevet. Les données ne concernent que les établissements publics.

(20) CAF du Rhône. La part des foyers monoparentaux sous le seuil de bas revenus est rapportée à l'ensemble des ménages (source RP 2012). Au 31/12/2017, le seuil de bas revenus était de 1 052€ par UC.

(21) Insee, statistiques de l'Etat civil.

(22) Métropole de Lyon. extractions IODAS 2017

(23) Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires territoriaux

(24) Régime général de l'assurance maladie – ARS (2013), exploitation ORS RA.

(25) MEOS (Ministère des Sports).

(26) FiLoSoFi, 2015.

(27) Inserm CépiDC (2007-2011) - Insee (RP 2009), exploitation ORS RA.

(28) CNAM 2014, exploitation ORS RA.

(29) CLAP 2015

(30) Insee. CNAM 1^{er} janvier 2016

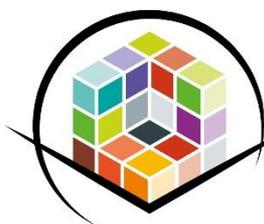
(31) Insee – Base permanente des équipements 2017 (BPE)

Rédaction : Patrick Brun, Frédéric Camus, Salah Jallali,
Murielle Robert, Caroline Testut

Maquette : Agence d'urbanisme pour le développement
de l'agglomération lyonnaise

Cartographie : Philippe Capel, Elisa Castel, Manon Pierrat,
Métropole de Lyon DINSI (production DEES)

Crédit photos : Métropole de Lyon



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Saint-Priest, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Vienne, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage

Directeur de la publication : **Damien Caudron**

Référent : Caroline Testut Simeu 04 81 92 33 81 c.testut@urbalyon.org

Infographie : Agence d'urbanisme